



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

adoption

Question écrite n° 123021

Texte de la question

Mme Maryvonne Briot désire appeler l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur le fonctionnement de l'Agence française de l'adoption. En effet, lors de sa création, l'AFA avait pour objectif le doublement des adoptions en France. Or, il apparaît qu'en près de onze mois d'existence, une seule adoption a été réalisée par l'AFA. En outre, concernant le Vietnam, les dossiers d'adoption ont été attribués par tirage au sort. On peut dès lors se demander quelles sont les raisons de ces blocages et s'il en sera de même pour les autres pays qui vont être accrédités par l'AFA, notamment le Cambodge. Par conséquent, elle désirerait que le gouvernement lui précise les mesures qu'il compte mettre en oeuvre, afin de remédier à cette situation qui touche des centaines de famille en attente d'adoption.

Données clés

Auteur : [Mme Maryvonne Briot](#)

Circonscription : Haute-Saône (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 123021

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : santé et solidarités (II)

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 mai 2007, page 4372